

# Charte des usages numériques

## La compétence de l'enseignant :

L'enseignant évalue ses compétences et ses savoir faire numériques (grille de circonscription, [C2i2e](#)).  
Il se forme afin de faire évoluer ses pratiques (animation pédagogique, plan académique de formation, auto formation [institutionnelle](#) ou personnelle).

## Le respect de la réglementation :

Les acteurs du numérique de l'école connaissent la « [charte complète](#) d'utilisation de l'internet, des réseaux et des services multimédias dans les écoles publiques de l'Académie de La Réunion », ils ont signé la [charte simplifiée](#) et ils la respectent dans l'utilisation courante du matériel de l'école :

- Respect du matériel et des infrastructures (suivi régulier de l'état du matériel, signalement des problèmes techniques au service concerné, pertinence des demandes d'ajout d'éléments matériels et logiciels, ...)
- Respect du [droit d'auteur](#) et du [droit à l'image](#), du [principe de neutralité commerciale](#), [respect de la laïcité](#), protection des données, [protection des mineurs](#) et des utilisateurs.

L'enseignant accompagne les élèves dans le respect de cette réglementation ([charte élève](#))

## La sécurité :

Les activités se déroulent sous la responsabilité d'un enseignant, éventuellement sous la surveillance d'un [adulte agréé](#).

La connexion à internet passe obligatoirement par un système de filtrage (proxy filtre académique).

Chaque utilisateur se connecte en utilisant un identifiant et un mot de passe ([ENT](#)).

Les données des utilisateurs sont protégées dans le respect des recommandations de la [CNIL](#) (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).

En cas de problème, une [chaîne d'alerte](#) doit se mettre en place.

## Les usages du numérique dans la pratique de classe :

L'enseignant utilise ses compétences en informatique pour dynamiser et rendre attractive sa pratique de classe.

Les élèves acquièrent des compétences (savoirs, savoir faire et attitudes) numériques et les utilisent dans le cadre d'activités proposées par l'enseignant dans toutes les disciplines et dans tous les niveaux.

Toute proposition d'activité s'accompagne d'une réflexion de l'enseignant sur la protection et la responsabilisation des élèves.

## Le sens critique :

L'enseignant est conscient des dangers liés à l'utilisation de l'internet ; il [sensibilise](#) et responsabilise ses élèves à ces risques.

Il s'interroge sur la pertinence des contenus et propose à ses élèves une réflexion sur la validité des informations récupérées sur internet.

## La mutualisation :

L'enseignant a la possibilité de partager ses compétences et ses réalisations à différents niveaux :

L'équipe d'école (Réseau école, blog, ENT, ...), la circonscription (site de circonscription), l'Académie, au niveau national ([PrimTICE](#), ...)

Il peut utiliser les différents niveaux de mutualisation pour se former, récupérer des ressources existantes, ...